MERCI!

GRÂCE À VOUS,

LE BLOC QUÉBÉCOIS POURRA CONTINUER DE FAIRE LA PROMOTION DES INTÉRÊTS DU QUÉBEC ET DE L'INDÉPENDANCE.

◯ Monsieur ◯ Madame

Prénom Nom

Adresse App.

Ville Province Code postal

Téléphone résidence Date de naissance J J M M A A A A

Téléphone travail Cellulaire

Courriel

Profession

◯ J'ADHÈRE AU BLOC QUÉBÉCOIS

◯ JE RENOUVELLE MON ADHÉSION
◯ 1 an / 5$ ◯ 2 ans / 10$ ◯ 3 ans / 15$

◯ JE FAIS UN DON AU PARTI
◯ National
◯ Circonscription : _____

◯ Comptant ◯ Chèque
◯ Autorisation bancaire ◯ Carte de crédit

Signature de l'électeur Date

CARTE $

FINANCEMENT $

TOTAL MERCI ! $

◯ **COMPTANT** (MAXIMUM 20$)

◯ **CHÈQUE / MANDAT POSTE** (À L'ORDRE DU BLOC QUÉBÉCOIS)

◯ **DÉBITS PERSONNELS PRÉAUTORISÉS (DPA)** (MINIMUM 5$ PAR MOIS)

(Joindre un chèque personnel portant la mention « annulé »). J'autorise le Bloc Québécois à prélever de mon compte bancaire les versements indiqués ci-dessous. Cette autorisation peut être révoquée en tout temps sur avis écrit de ma part, au plus tard deux jours ouvrables avant la date prévue du prochain prélèvement. Les prélèvements sont faits le 1er ou le 15 de chaque mois.

$ X = $

Mensualité Nombre de mois Montant total $p

◯ 1er
◯ 15 M M A A

Date du 1er versement

Signature

Date

J'ai certains droits de recours si un prélèvement n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, obtenir un formulaire d'annulation ou de l'information additionnelle, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter le www.cdnpay.ca

◯ **CARTE DE CRÉDIT :** ◯ VISA ◯ MasterCard

CVV

Date d'expiration

Signature

Date

CRÉDIT D'IMPÔT

DONS	CRÉDITS	COÛT NET
50$	37,50$	12,50$
100$	75$	25$
200$	150$	50$
300$	225$	75$
400$	300$	100$
1 200$	625$	575$
1 775$	650$	1 125$

LA LOI FÉDÉRALE SUR LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES STIPULE QUE :
Seuls les citoyens et les résidents permanents du Canada peuvent contribuer aux partis politiques.

- La contribution maximale annuelle à un parti politique est de 1 775$, à laquelle on peut ajouter 1 775$ au total à l'ensemble des associations enregistrées, des candidats à l'investiture et des candidats d'un parti enregistré donné au cours d'une année.
- Les donateurs récupèrent sous forme de crédit d'impôt une partie importante de leur don, soit: 75% pour les premiers 400$, 50% pour les 350$ suivants et 33 1/3% pour le reste jusqu'à un maximum de 650$ par année.
- Le crédit maximum est de 650$

BLOC Québécois

6900, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2S 2M6
Téléphone : 514.526.3000 | Télécopieur : 514.526.2868